

Compte-rendu commission urbanisme du 30 janvier 2012

Etaient présents : Jean-François Martineau ; Francis Cortez ; Bernard Barbary ; Cristina Fernandes, Guy Macouin ; André Deschamps ; Claudine Meyzat ; Philippe Valegeas, Arlette Esclaffer ; Michel Dasseux.

Assistaient : Philippe Tougne, Sylvain Brégeon, Laetitia Delfau.

- Ordre du jour** : - Dossiers d'urbanisme
- Délibérations du prochain conseil
 - Travaux
 - Budget
 - Appel d'offres
 - Dénomination du rond-point du DOJO

1. Dossiers d'urbanisme

Permis de construire : demande de permis av. Foch par des gens du voyage pour une construction de 40 m² sur un terrain de plus de 2000m². Discussion sur le fait que ce permis laisse présager l'installation future de caravanes sur le terrain or cela serait sans doute peu apprécié par le voisinage. Il est cependant impossible de ne pas se prononcer favorablement pour ce projet de construction puisque tout est dans les règles.

Demande de Certificat d'urbanisme à Peyrelade, 5550€ seraient à la charge de la commune pour alimenter en électricité les constructions futures s'il y avait une demande de PC (à cela il faudrait encore rajouter le raccordement au réseau d'eau)...Le règlement de la zone ne permet pas d'empêcher quoique ce soit. Par contre Mme Arlette Esclaffer demande s'il n'est pas possible d'appliquer la PVR. Après vérification, c'est en effet encore possible, et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2015. Il faudra donc prévoir une délibération en ce sens pour le prochain conseil.

Demande de CU Impasse Mozart : M. Martineau souligne les difficultés auxquels la commune serait confrontée si tout se construisait du point de vue de la circulation et de la voirie.

2. Délibérations

Suppression d'un emplacement réservé face au cimetière Saint- Augûtre afin de créer un giratoire d'accès au futur éco-quartier Bellevue.

Régularisations de parcelles rue du maréchal Foch, déclassement en vue de cession aux propriétaires riverains.

Remplacement d'une lanterne détruite impasse Labutie par le SDE

Vente d'une épareuse à la régie de quartier.

Demande de subvention pour la cuisine centrale

Mise à disposition d'un agent communal d'astreinte en cas d'accident sur les parcs d'activité de la CAP.

3. Travaux

Réfection des bordures avenue de l'industrie

Entretien des fossés

Les bureaux du Pays : les travaux seront terminés d'ici 3 semaines

Au final beaucoup de petits travaux d'entretien mais qui s'avèrent souvent nécessaires et bienvenus.

Les pistes cyclables av. Churchill : afin d'éviter que certains ne s'y garent, voire y circulent en voiture, il est proposé de tracer au sol un logo « vélo ».

La cuisine centrale : d'ici 15 jours / 3 semaines la plonge sera en service, la cuisine devrait donc pouvoir être fonctionnelle dès la rentrée des vacances d'avril.

Concernant les problèmes liés aux conduites d'eau sous le bâtiment de l'école, le président du syndicat des eaux s'est engagé à réaliser rapidement des travaux sur ces conduites. A terme il y est prévu d'installer un compteur par bâtiment.

4. Budget

En investissement budget souhaité : 1000000€. Dont 2 postes importants : la cuisine centrale : 600000€ et le cimetière : 250000€. Egalement il faudra prévoir des travaux à l'Eglise, la démolition de Krabana et Netto. Et enfin l'achat d'un Kangoo électrique (15000€+80€ par mois pour la location de la batterie)

Il est évoqué que la concrétisation de ces investissements sera réalisé à la hauteur des emprunts qui seront octroyés à la collectivité et que des choix ou arbitrages seront peut-être nécessaires.

Mme Esclaffer rappelle qu'il faut garder à l'esprit l'étude de la RD6089 (sujet évoqué lors de la réunion PLU en présence de M. Matton de la DRPP) et suggère qu'il serait peut-être judicieux de procéder à un concours plutôt qu'à une étude, ce qui semble convenir à tous.

5. Appels d'offre

3 marchés importants sont à venir concernant : l'accessibilité handicapés (voirie et bâtiments), la chaufferie centrale (appel d'offre pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage) et le renouvellement du mobilier urbain (il a été convenu de réunir la commission d'ouverture des plis mercredi 8 février dans l'après-midi)

Est également prévu mi-février, l'appel d'offre concernant le choix du prestataire pour la chaufferie centrale.

6. Dénomination du rond-point du DOJO

Il sera proposé au conseil municipal du 31 janvier, conformément à la suggestion de M. Michel Dasseux, de nommer l'espace délimité par les deux giratoires aux abords du DOJO « espace Václav Havel ». Egalement, il a été décidé d'apposer sous la plaque « espace Václav Havel » (celle qui sera dévoilée lors de l'inauguration) une bavette¹ précisant qui était l'homme, les 3 autres plaques ne portant que l'appellation décidée. Le texte qui figurera sur l'arbre de la laïcité, rédigé par M. Michel Dasseux a également été approuvé.²

1 Václav HAVEL

5 octobre 1936 – 18 décembre 2011

Dramaturge - Essayiste

Homme d'Etat 1989 - 2003 »

2 LA LAÏCITE

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public »

Loi sur la laïcité adoptée le 9 décembre 1905.

La Constitution du 4 octobre 1958 précise dans son article premier :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »

Soyons vigilants à préserver la laïcité dans toute l'acception de sa définition originelle qui affirme la liberté de conscience et ne place aucune opinion au dessus des autres (Religion- Athéisme – Agnosticisme – Libre pensée).

La Laïcité est le symbole de l'égalité Républicaine.

M. Francis Cortez attire notre attention sur deux points : le renouvellement des canalisations en plomb par la SAUR. Il est prévu de commencer par le bas-chamiers, puis Guillemotte

Le diagnostic du SDE sur l'éclairage public. Il serait bon d'investir pour renouveler les mâts défectueux et surtout les armoires (certaines sont dangereuses).
